

Catégorie ifremer : Pêche à pied d'organismes nageant ou posés ou fixés sur le fond								
Sensibilité de l'habitat	Pression de l'engin	Risque	RDD (Risque De Dégradation)	Enjeu (niveau d'enjeu de l'habitat)	RAOC initial	Paramètres contextuels relatifs aux habitats	Paramètres contextuels relatifs à l'activité	RAOC final
1170-2 Roches médio littorales abritées (catégorie de substrat : Roche mère)								
Extraction de substrat : haute	Extraction de substrat : nulle	Nul	Modéré (2)*	Modéré (2)**	Modéré (4)***	Objectifs opérationnels : * Chapitre I - I.1. Garantir les fonctionnalités écologiques des habitats remarquables * Chapitre II - SECTION 1 Exploiter durablement les ressources halieutiques et les champs d'algues * Chapitre II - SECTION 2 Soutenir la pêche côtière professionnelle et les activités maritimes sur les Iles Etat de conservation : Non évalué Surface d'habitat dans le site N2000 : 1,81 ha Surface d'habitat exposée à l'activité : 1,08 ha soit 59,67% de l'habitat sur trois ans 2018 : 0,89 ha soit 49,17% 2019 : 0,50 ha soit 27,62% 2020 : 1 ha soit 55,25%	Nombre d'entreprises par maille : Entre 1 et 4 entreprises sur 3 ans 2018 : Entre 1 et 2 entreprises par maille 2019 : Entre 1 et 2 entreprises par maille 2020 : 1 entreprise par maille Poids total d'algues récolté en Kg par maille : Entre 72 et 6 603 Kg sur 3 ans. En moyenne : Entre 24 et 2201 Kg par an Nombre de prélèvements* déclarés sur la période par maille : Entre 1 et 52 actions de prélèvement sur 3 ans. En moyenne : Moins d'1 action de prélèvement à 17 actions par an Réglementation existante : -Contingent par zone -Coupe des algues obligatoire pour les espèces suivantes : Fucus spp et Himantalia, Acophyllum nodosum, Ulves spp, Porphyra, palmaria et autres espèces). - Arrachage autorisé pour les espèces suivantes : Laminaria spp., Chondrus spp (récolte entre le 1er mai et 31 octobre) regarder état de conservation (TBM 2020) sur mailles exploitées » Patchs en état de conservation modéré sur mailles exploitées et mailles non exploitées.	Faible
Tassement : faible	Tassement : nulle	Nul						
Abrasion superficielle : haute	Abrasion superficielle : faible	Modéré						
Abrasion peu profonde : nulle	Abrasion peu profonde : nulle	Nul						
Abrasion profonde : nulle	Abrasion profonde : nulle	Nul						
Remaniement : nulle	Remaniement : faible #	Nul						
Dépôt faible de matériel : moyenne	Dépôt faible de matériel : nulle	Nul						
Dépôt important de matériel : moyenne	Dépôt important de matériel : nulle	Nul						
# : prise en compte de la pression analysée localement			* Score de risque nul (0), faible (1), modéré (2), fort (3) ** Score d'enjeu de l'habitat au sein du site N2000 faible (1), modéré (2), fort (3) *** Score de risque issu du croisement (multiplication) du score RDD et du score Enjeu			**** Attention, le nombre de prélèvements ne correspond pas au nombre de jours où la maille à été travaillée. Plusieurs récoltants peuvent venir travailler la même maille le même jour.		

Catégorie ifremer : Pêche à pied d'organismes nageant ou posés ou fixés sur le fond									
Sensibilité de l'habitat	Pression de l'engin	Risque	RDO (Risque De Dégradation)	Enjeu (niveau d'enjeu de l'habitat)	RACD initial	Paramètres contextuels relatifs aux habitats	Paramètres contextuels relatifs à l'activité	RACD final	Commentaires
1170-2 Roches médio littorales abritées (catégorie de substrat : Roche mère)									
Extraction de substrat : haute	Extraction de substrat : nulle	Nul	Modéré (2)*	Fort (3)**	Fort (3)***	Objectifs opérationnels : * Chapitre I - 1.1. Garantir les fonctionnalités écologiques des habitats remarquables * Chapitre II - SECTION 1 Exploiter durablement les ressources halieutiques et les champs d'algues * Chapitre II - SECTION 2 Soutenir la pêche côtière professionnelle et les activités maritimes sur les îles Etat de conservation : Non évalué	Nombre d'entreprises par maille : Entre 1 et 12 entreprises sur 3ans 2018 : Entre 1 et 8 entreprises par maille 2019 : Entre 1 et 6 entreprises par maille 2020 : Entre 1 et 5 entreprises par maille Poids total d'algues récolté en Kg par maille: Entre 16et 50 766 Kg sur 3 ans. <u>En moyenne</u> : Entre 5,3 et 18 922 Kg par an	Faible	D'après les études, la sensibilité de l'habitat au niveau local au regard des espèces exploitées est inférieure à la sensibilité de l'habitat élémentaire évaluée au niveau national (évaluation basée sur la communauté la plus sensible présente sur l'habitat).
Tassement : Faible	Tassement : nulle	Nul				Nombre de prélèvements* déclarés sur la période par maille : Entre 1 et 140 actions de prélèvement sur 3 ans <u>En moyenne</u> : Moins d 1 action de prélèvement à 47 actions par an			
Abrasion superficielle : haute	Abrasion superficielle : faible	Modéré				Surface d'habitat dans le site N2000 : 120,04 ha Surface d'habitat exposée à l'activité : 71,24 ha soit 59,35% de l'habitat sur trois ans 2018 : 47,29 ha soit 39,81% 2019 : 47,36 ha soit 39,45% 2020 : 38,34 ha soit 31,94%			
Abrasion peu profonde : nulle	Abrasion peu profonde : nulle	Nul				Réglementation existante : -Contingent par zone -Coupe des algues obligatoire pour les espèces suivantes : Fucus spp et Himantalia, Acrophylum nodosum, Ulves spp, Porphyra, palmaria, mastocarpus, et autres espèces. - Arrachage autorisé uniquement pour les espèces suivantes : Chondrus spp (récolte entre le 1er mai et 31 octobre), Laminaria spp. (récolte autorisée toute l'année).			
Abrasion profonde : nulle	Abrasion profonde : nulle	Nul				regarder état de conservation (TBM 2020) sur mailles exploitées > Patches en état de conservation modéré sur mailles exploitées et mailles non exploitées.			
Remaniement : nulle	Remaniement : faible #	Nul							
Dépôt faible de matériel : moyenne	Dépôt faible de matériel : nulle	Nul							
Dépôt important de matériel: moyenne	Dépôt important de matériel : nulle	Nul							
# : prise en compte de la pression analysée localement			* Score de risque nul (0), faible (1), modéré (2), fort (3) ** Score d'enjeu de l'habitat au sein du site N2000 faible (1), modéré (2), fort (3) *** Score de risque issu du croisement (multiplication) du score RDO et du score Enjeu			**** Attention, le nombre de prélèvements ne correspond pas au nombre de jours où la maille a été travaillée. Plusieurs récoltants peuvent venir travailler la même maille le même jour.			